

CORRECTION SUJET BTS CGO 2011- E4 : SOCIETE UDS

Barème

DOSSIER 1 : 18 points		Points
A. Enregistrement des factures		8,5
Calcul TVA déductible 2 pts	Pour véhicule tourisme Pour autres véhicules	1 1
2 Enregistrements (annexe A) 6,5 pts	- crédit-bail : 2 - acquisition intracommunautaire : 1 pour TVA, 1 pour l'achat - facture gazole - respect des codes journaux, plan de comptes et libellés	2 2,5 1 1
B. Organisation		9,5
1. Dysfonctionnements	accepter 2 dysfonctionnements et valoriser la cohérence des réponses	3
et risques	accepter 2 risques et valoriser la cohérence des réponses	2
2. Tableau	accepter toute réponse cohérente et argumentée	4,5
DOSSIER 2 : 34 points		Points
A Acquisitions et mise au rebut		17
1. enregistrer les factures d'acquisition du matériel et du PGI	Pour le matériel réseau Pour le PGI (1 pour le coût d'acquisition, 0,5 pour TVA déductible ; 0,5 pour TVA due 1 pour le compte d'acompte)	3 3
2 Préciser l'intérêt pour l'entreprise de pratiquer un amortissement exceptionnel		1
3. Compléter le plan d'amortissement du PGI	amortissement comptable : 1 points amortissement fiscal : 1 point amortissement dérogatoire : 1 point et calcul préalable : 2 points	5
4 Enregistrer la mise au rebut de l'ancien logiciel	- amortissement complémentaire : 1 pour écriture, 0,5 pour calcul - amortissement exceptionnel : 1 pour écriture, 0,5 pour montant - sortie de l'actif : 1 point - reprise amortissement dérogatoire : 1 point	5
B. Cessions		17
1 Écritures de cession et de régularisation 7 pts	- régularisation compte d'attente cession du camion : 1,5 - dotation complémentaire du camion : 1,5 : 1 pour le calcul et 0,5 pour l'écriture - sortie du camion : 1 - régularisation du compte d'attente cession des titres : 1 pt - sortie des titres cédés : 1 pt - reprise de la dépréciation antérieure sur les titres : 1 pt	7

2 Plus et moins values (2059-A) 10 pts	- Véhicule de tourisme : VO rectifiée : 1,5pt, amortissements fiscalement déductibles : calcul :1 ligne 1 : 0,5 pt, ligne 15 : 1 calcul qualification PMV : 1 pt	5
	- Camion : calcul du résultat 1 pt	2
	- qualification du résultat de cession du camion : 1 pt	3
	- Titres : calcul des résultats de selon leur date d'acquisition : 0,5pt x 2	
	- qualification des résultats de cession des titres : 1pt x 2	

	DOSSIER 3 : 28 points	
	Gestion sociale- A : Total 20 pts	
Q1 : Tableau	Pour l'intéressement : 2 pts Pour la participation : 1,5 pour calcul Pour la NAO : 2 pts (1.5 pts pour coût global et 0.5 pt gain moyen) Pour la prime : 2 pts (1,5 pts pour coût global et 0,5 pt par salarié)	7,5
	Régime fiscal et social : 1 pt par proposition	4 pts
Q2 : Note	Forme 1 pts Introduction, conclusion, plan 1 pt Fond 4,5 pts (0,5 par éléments)	6,5s
Q3 : Procédure	(0.5 pour chaque date juste)	2 pts
	Information financière B : total 8 pts	
Q1 : SIG 5 pts	VA : 3 pts et EBE 2 points	5
Q2 : 3 pts	Intéressement : 1,5 pts Profitabilité : 1,5 pts	3

DOSSIER 1- OPÉRATIONS COURANTES ET ORGANISATION COMPTABLE

A) Enregistrement de factures fournisseurs

1. Déterminer le montant de TVA déductible pour la facture de la station Total du 04/01/2011

TVA déductible pour gazole destiné le véhicule de tourisme = $(120 \times 0,994) / 1,196 \times 19,6\% \times 80\% = 15,64 \text{ €}$

TVA déductible pour gazole destiné aux véhicules utilitaires = $(450+310+230) \times 0,994 / 1,196 \times 19,6\% \times 100\% = 161,27 \text{ €}$

Total de la TVA déductible = $15,64 + 161,27 = 176,91 \text{ €}$

Accepter tout calcul logique

2. Passer les écritures nécessaires sur le bordereau de saisie comptable fourni en annexe A (à rendre avec la copie).

Jour nal	Date	Numéro de compte		Libellé de l'écriture	Débit	Crédit
		Général	Tiers			
HA	04/01/11	6122000		Crédit bail facture Quadria N° FAC1003/01	1300,00	
		4456600			254,80	
		4010000	1QUADRIA			1554,80
HA	05/01/11	6022200		Facture N°1/00012 Frili	3250,00	
		4456600			637,00	
		4010000	1FRILI			3250,00
		4452000				637,00
HA	04/01/11	6061100		Facture mensuelle Total n°12/09/914	926,43	
		4456600			176,91	
		4010000	1TOTAL			1103,34

B) Réflexion sur l'organisation comptable et commerciale

1. Analyser le tableau en mettant en évidence les dysfonctionnements et les risques.

Dysfonctionnements :

- on constate un déséquilibre dans la répartition des tâches : le comptable cumule pratiquement toutes les tâches comptables et commerciales.
- la séparation des fonctions n'est pas respectée : le comptable crée les clients et les bons de commandes, d'autre part il génère la facture et comptabilise les encaissements.
- on constate encore que le responsable commercial n'a aucune information sur le suivi des clients alors qu'il est en contact régulier avec la clientèle.

Risques :

- la surcharge de travail du comptable peut induire des retards dans le traitement des opérations commerciales et comptables.
- risques de fraudes : création de clients fictifs, de fausses factures, de sous-facturations, de détournements de fonds.
- une inefficacité dans la relance des clients peut générer des problèmes de trésorerie (encours clients élevés, échéances non respectées,...).

Admettre 2 réponses sur 3 pour chaque point.

2. Proposer et justifier, dans le tableau fourni en annexe B (à rendre avec la copie), une nouvelle organisation permettant de résoudre les anomalies identifiées.

Toute solution logique et cohérente est acceptable dès lors qu'elle vise à remédier aux dysfonctionnements et risques cités à la question 1

Tâches	Pour chaque site			Justification de votre choix
	Responsable commercial	Secrétaire commercial	Comptable	
Prospection des clients	X			Le responsable est en contact avec la clientèle
Création des clients	X			Grâce à son portable, il peut se connecter au serveur du PGI et créer les fiches clients
Saisie du bon de commande		X		Le responsable commercial lui transmet les commandes clients : la séparation des fonctions est assurée évitant ainsi le risque de fraude.
Contrôle de la livraison et validation du bon de livraison		X		Suite de la chaîne commerciale.
Contrôle BL, transcription de BL/facture, génération de l'enregistrement de la facture			X	Tâche comptable donc de son ressort, la séparation des fonctions comptables et commerciales est assurée.
Saisie des règlements clients			X	Tâche comptable et n'est pas incompatible avec l'enregistrement de la facture car le PGI génère automatiquement la facture.
Suivi des règlements clients			X	Tâche purement comptable (consultation des comptes et des états générés par le progiciel). Possibilité de transmettre les informations aux commerciaux.
Relance des clients	X			Tâche commerciale. Le responsable commercial est en contact direct avec les clients.
Saisie des frais de déplacement des commerciaux		X		
Courriers		X		
Archivage des pièces comptables		X		Aucun changement

DOSSIER 2- GESTION DES INVESTISSEMENTS

A Acquisition et mise au rebut

1. Enregistrer les factures d'acquisition du matériel et du PGI sur l'annexe C

Journal	Date	Numéro de compte		Libellé de l'écriture	Débit	Crédit
		Général	Tiers			
IM	04/01/11	2183000		Réseau SMR fact 2510	6 445,00	
		6228100			700,00	
		4456200			1 263,22	
		4456600			137,20	
		4040000	ISMINFO			8 545,42
IM	10/01/11	2050000		AGI fact n°FD0050	8 850,00	
		4456200			1 734,60	
		2370000				5 000,00
		4040000	IAGI			5 584,60

2. Préciser l'intérêt pour l'entreprise de pratiquer un amortissement exceptionnel.

L'amortissement exceptionnel permet d'enregistrer une charge plus importante les 12 premiers mois. L'impôt à payer sera donc minimisé et la trésorerie améliorée. Cet avantage n'est que temporaire puisqu'il y aura ensuite un produit supplémentaire à enregistrer (la reprise de l'amortissement dérogatoire).

3. Compléter le plan d'amortissement du PGI

Tableau d'amortissement du PGI : acquisition le 10/01 et mise en service le 15/03/2011

Prorata 1ere année : 350/360 (départ acquisition selon annexe fiscale)

ANNEES	AMORTISSEMENT FISCAL			AMORTISSEMENT COMPTABLE			AMORTISSEMENT DEROGATOIRE	
	Dotations	Cumul	VNC	Dotations	Cumul	VNC	Dotations	Reprises
2011	8 850,00	8 850,00	0	2 867,40	2 867,40	5 982,6	5 982,60	
2012				2 950	5 817,40	3 032,60		2 950
2013				2 950	8 767,40	82,60		2 950
2014				82,60	8 850	0		82,60

4. Enregistrer la mise au rebut l'ancien matériel et de l'ancien logiciel sur l'annexe C.

Journal	Date	Numéro de compte		Libellé de l'écriture	Débit	Crédit
		Général	Tiers			
OD	15/03/11	6811000		Amortissement logiciel mis au rebut	277,78	
		2805000		1333,33*75/360		277,78
OD	15/03/11	6871000		Amortissement except logiciel mis au rebut	218,56	
		2805000				218,56
OD	15/03/11	2805000		Logiciel mis au rebut	4 000,00	
		2050000				4 000,00
OD	15/03/11	1450000		Reprise amortissement dérogatoire	496,34	
		7872500		logiciel au rebut		496,34

(accepter la globalisation de l'écriture sur les AD)

B Cessions

1. Présenter les écritures de cession et de régularisation nécessaires au 31/12/2010 sur l'annexe C

Journal	Date	Numéro de compte		Libellé de l'écriture	Débit	Crédit
		Général	Tiers			
OD	31/12/10	4710000		Cession camion – régul compte attente	12 558,00	
		4457120				2 058,00
		7750000				10 500,00
OD	31/12/10	6811000		Dotation complémentaire	3 656,00	
		2818200		31990*40000/350000		3 656,00
OD	31/12/10	6750000		Sortie du camion du patrimoine	12 796,00	
		2818200			19 194,00	
		2182000				31 990,00
OD	31/12/10	4710000		Cession titres Radian	30 300,00	
		7750000		regul compte attente		30 300,00
OD	31/12/10	6750000		Sortie des titres du patrimoine	29 500,00	
		2611000				29 500,00
OD	31/12/10	2961000		Reprise de la dépréciation sans objet	2 500,00	
		7866000				2 500,00

2. Détermination des plus et moins values (imprimé 2059-A) page suivante

Cession Scénic :

Valeur d'origine : lecture à partir des écritures soit $21\ 600 - 707,96 = 20\ 892$

Amortissements pratiqués 15 120 à partir lecture des écritures

Amortissements fiscalement déductibles : $(15\ 120 * 18\ 300) / 21\ 600 = 12\ 810$

Amortissements excédentaires : $15\ 120 - 12\ 810 = 2\ 310$

Désignation de l'entreprise :		UDS				
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE						
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine	Valeur réévaluée*	nette	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
I - Immobilisations*	Véhicule Scénic	20 892		12 810		8 082
	Camion CITRAM	31 990		19 194		12 796
	Titres RADIAN 2006	17 000				17 000
	Titres RADIAN 2009	12 500				12 500
B - DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES RÉALISÉES Qualification fiscale des plus et moins values réalisées*						
Prix de vente	Montant global de la plus ou moins value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19 % 11
			7	8	9	
			19,00%	15 ou 16 %	0%	
I - Immobilisations*	1	5 760	- 2 322	- 2 322		
	2	10 500	- 2 296	- 2 296		
	3	20 200	3 200			3 200
	4	10 100	- 2 400	- 2 400		
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
II - Autres éléments	3	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+		
	4	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+		
	5	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+ 2 310		
	6	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+		
	7	Résultats nets de concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans *				
	8	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus et moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice				2 500
9	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus et moins-values à long terme					
10	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 9)			- 4 708			5 700
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 10)			(A)			(B)
CADRE C : autres plus values taxables à 19 % (11)						(C)

DOSSIER 3- GESTION SOCIALE ET INFORMATION FINANCIÈRE

A) GESTION SOCIALE
ANNEXE

	COÛT GLOBAL POUR L'ENTREPRISE	GAIN NET PAR SALARIE	Régime social et fiscal (OUI /NON)		
			IR	Cotisations sociales	CSG / CRDS
INTERESSEMENT	Prime = 1 300 x 206 = 267 800 CI = 20% de 267800 53 560 Coût total : 214 240	Prime par salarié = 1 300 €	OUI NON si PEE	NON	OUI
PARTICIPATION	Participation légale = $\frac{1}{2}$ x (63 677 - 5 % x 24 000 000) x (6823609 / 13 955 544) = Montant négatif donc pas de participation	Participation légale = 0 €	NON	NON	OUI
NEGOCIATION SALARIALE	Augmentation des salaires : 6 823 609 * 0,01 = 68 236, 09 Augmentation des charges sociales patronales 68 236,09 * 0,4 = 27 294, 44 Coût total : 95 530, 53	Gain moyen par salarié : 68 236,09 * 0,8 = 54 588,87 / 206 = 264,99	OUI	OUI	OUI
PRIME EXCEPTIONNELLE	Prime : 1 500 * 206 = 309000 Charges sociales : 309 000 * 0,4 = 123 600 Coût total : 432 600	Gain par salarié = 1 500 € * 0,8 = 1200 €	OUI	OUI	OUI

Note de synthèse

De : le stagiaire	A : Le Directeur administratif et financier
Sources : documentation fiscale et sociale PJ : tableau récapitulatif des différentes propositions	Date : le 20 février 2011
Objet : préparation du conseil d'administration et de la NOA	
Note	

Phrase introductive

Coût global pour l'entreprise :

- Intéressement : 214 240
- Participation : nulle
- Augmentation des salaires : 95 530,53
- Prime exceptionnelle : 432 600 €

Conséquences pour les années suivantes :

- Intéressement : accord sur une durée minimale de 3 ans
- Participation négative du fait de l'importance des capitaux propres donc option rejetée
- Augmentation du point d'indice : le moins onéreux à court terme mais pérennisation donc coût à long terme
- Prime exceptionnelle : solution la plus onéreuse à court terme mais limité à un exercice comptable

Propositions conseillées :

- Exclure l'augmentation salariale, trop coûteuse à long terme.
- Les deux primes sont possibles mais l'intéressement beaucoup moins onéreux, à proposer en priorité.

Phrase de conclusion

Etablir le calendrier prévisionnel des étapes de la négociation salariale

Calendrier des négociations salariales :

- 14 mars 2011 : envoi des convocations et des annexes de travail
- 24 mars 2011 : première réunion avec les syndicats
- 13 avril 2011 : seconde réunion pour conclusion de la négociation
- 2 mai 2011 : envoi de la décision à la DIRECCTE.

Admettre un écart d'un jour

B) INFORMATION FINANCIERE

Extrait du tableau des SIG

Produits (+)	Montants	Charges (-)	Montants	Noms des soldes	Montants
Ventes de marchandises	-	Coût d'achat des marchandises vendues	-	Marge commerciale	-
Production vendue	26 170 375	ou Déstockage	3 601 358	Production de l'exercice	
Production stockée Production immobilisée	2 623				
TOTAL	26 172 998	TOTAL	3 601 358		22 571 640
Marge commerciale	-	Consommation de l'exercice en	17 731 292	Valeur ajoutée produite	
Production de l'exercice	22 571 640	provenance des tiers			
TOTAL	22 571 640	TOTAL	17 731 292		4 840 348
Valeur ajoutée produite	4 840 348	Impôts, taxes et versements assimilés	1 114 693	Excédent brut (ou insuffisance) d'exploitation	
Subventions d'exploitation	8 056 747	Charges de personnel	9 958 311		
TOTAL	12 897 095	TOTAL	11 073 004		1 824 091

Influence de la subvention sur l'intéressement :

- La subvention est de 8 056 747 €. Elle augmente considérablement l'EBE, et la prime d'intéressement est calculée à partir de ce solde.
- Sa disparition l'exercice suivant rendra ce solde négatif, d'où plus de prime d'intéressement.

Influence de la subvention sur la rentabilité de l'entreprise :

- La subvention rend le résultat de 2010 artificiellement bénéficiaire alors que les conditions d'exploitation génèrent une perte.
- On peut se poser des questions sur la pérennité de cette entreprise.